

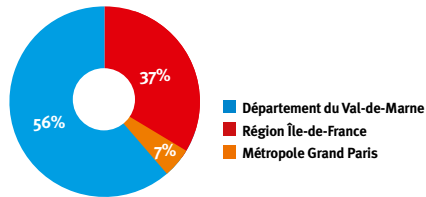
QUELLE EST LA PROCHAINE ÉTAPE ?

La troisième phase du chantier débutera lorsque la dernière partie de la passerelle sera posée. Cette phase consiste à aménager la voirie : réalisation de la chaussée et du marquage au sol, pose de la signalétique, installation des nouveaux éclairages et des équipements, raccordement des cheminements piétons et cyclistes avec la voirie existante.

Les conditions de circulation actuelles sont maintenues jusqu'à la fin de l'année 2018.

COÛT ET FINANCEMENT DES TRAVAUX

Coût total du projet : 7,58 millions d'euros



UN AGENT DE PROXIMITÉ À VOTRE ÉCOUTE



Jean-Jacques Suzanne accompagne les riverains pendant toute la durée des travaux en mettant tout en œuvre pour répondre à vos questions et faciliter votre quotidien.

Contact : 06 12 49 02 98  
jean-jacques.suzanne@valdemarne.fr

LE DÉPARTEMENT INVESTIT POUR UNE OFFRE DE TRANSPORT AMÉLIORÉE

Réaménagé en 2011, le parvis de la gare RER à Choisy-le-Roi favorise les correspondances entre les différents modes de transports à proximité : RER C et lignes de bus structurantes telles que le TVM et le 393.

Bientôt, les choisyens pourront emprunter de nouvelles lignes de transports : le tram9 et le bus TZEN 5. Engagé pour faciliter les déplacements quotidiens des valdemarnais, le Département a entrepris le nouvel aménagement du pont de Choisy pour permettre aux usagers, notamment piétons et cyclistes, d'accéder plus facilement à cette offre de transport.



Perspective du tram9 à l'horizon 2020. Il reliera Paris à Orly-Ville en 30 minutes et desservira 5 villes du Département : Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Thiais, Choisy-le-Roi et Orly.

# Élargissement du pont de Choisy, création d'une passerelle piétonne et d'une piste cyclable



Début 2018 à février 2019



**Christian Favier,**  
Président  
du Conseil départemental  
du Val-de-Marne

« Le chantier du Pont de Choisy est sur la bonne voie et devrait se terminer en début d'année 2019. Nous sommes pleinement conscients des nuisances générées par ce chantier majeur. Aussi, les entreprises en charge des travaux continuent de s'efforcer à réduire la gêne occasionnée.

Malgré les difficultés rencontrées durant cette phase de travaux, ce projet est des plus nécessaires pour agir efficacement pour l'environnement et la santé publique en développant les alternatives à la voiture en ville. C'est le sens des dispositifs d'aide à la mobilité que le Département met en place comme la carte Imagin'R et la carte Améthyste. C'est aussi pourquoi tous les projets de réaménagement des voiries départementales accordent plus d'espace aux transports collectifs et aux modes actifs de déplacement.

Sur le Pont de Choisy, la création d'une passerelle piétonne va grandement améliorer la cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes. Cette passerelle permettra à un plus grand nombre de piétons et de cyclistes d'emprunter le pont en toute sécurité et dans un cadre agréable pour rejoindre le RER et les lignes de bus structurantes comme le TVM, et demain le tramway T9, le bus TZEN 5 et les futures lignes de métro du Grand Paris Express. »

## QUESTIONS / RÉPONSES SUR LE PROJET D'ÉLARGISSEMENT DU PONT DE CHOISY

### POURQUOI DES INTERVENTIONS DE NUIT ?

Pour intervenir en toute sécurité, les manœuvres au-dessus des voies ferrées ont nécessité de prévoir plusieurs années à l'avance une interruption temporaire de circulation des trains (ITC). Limitées en nombre, ces ITC durent quelques heures durant la nuit. Les équipes doivent mener les opérations sans impacter le trafic des trains le matin.

Durant cette phase, des interventions sur l'avenue du 8 mai 1945 (RD152) devaient également avoir lieu. Afin de limiter les gênes occasionnées, le Département a décidé de mener ces interventions durant les mêmes nuits.

En automne, d'autres nuits sont programmées. Nous vous tiendrons, bien entendu, informé.

### COMMENT LA PARTIE DE LA PASSERELLE QUI SURPLOMBE LA SEINE EST-ELLE POSÉE ?



Technique du vibrofonçage employée pour créer les fondations de la passerelle

Le tronçon de la future passerelle situé au-dessus de la Seine repose sur deux nouveaux piliers et une culée (élément qui soutient l'extrémité de la passerelle – côté Gondoles) ancrés dans le fleuve. Pour créer les fondations de ces nouveaux ouvrages, deux techniques sont employées :

- le vibrofonçage : des tubes métalliques sont enfoncés par vibration afin de forer dans le lit de la Seine, ensuite des pieux sont réalisés en béton armé.
- le battage : une masse est laissée tomber sur la tête des pieux métalliques.

Des ducs d'albe, créés à cette occasion, protégeront les nouveaux piliers des chocs éventuels avec les péniches ou les bateaux.



La création de deux piliers, d'une culée et de ducs d'albes est une opération complexe qui demande aux équipes de travailler depuis deux plateformes stationnaires sur le fleuve. Les fondations de ces ouvrages sont, quant à elles, plantées à une vingtaine de mètres de profondeur sous la Seine.